

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

COR : retraite à 67,5 ans ? Pas question : abrogation de la réforme Macron !

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) se réunit jeudi 11 juin pour débattre de son rapport annuel.

Depuis lundi, le projet de rapport - il s'agit bien seulement d'un projet à ce stade - a fuité dans une partie de la presse, qui titre « fraudait-il travailler jusque 67 ans et demi ? », certains allant jusqu'à le poser comme affirmation.

Le projet de rapport ne dit pas cela : il révisé les hypothèses démographiques et dit que sans rien toucher sauf le paramètre de l'âge, on arriverait à un âge de départ aussi reculé... en 2070. Mais d'autres hypothèses existent !

Le COR est déjà dans la tourmente à cause des prises de position intempestives de son président macroniste, juge et partie, puisqu'il intervient médiatiquement, dans une confusion entretenue, parfois comme président du COR, parfois comme éditorialiste d'un journal pro-patronal, en présentant certaines hypothèses comme incontournables.

À qui profite cette campagne ?

La CGT conteste toutes les hypothèses qui prétendent que seul le relèvement de l'âge ne serait pas « récessif », dangereux économiquement.

Des solutions sont possibles, qui permettent non seulement de financer le système de retraite, d'abroger la réforme 2023 toujours honnie par 2 Français.es sur 3, et même de rétablir la retraite à 60 ans, avec départs anticipés pour pénibilité. Il est urgent en premier lieu d'établir l'égalité femmes / hommes et de lutter contre les contrats précaires de toute sorte. En assurant une meilleure rémunération à toutes et tous, la justice sociale est immédiate via le salaire net, elle l'est aussi pour le long terme en augmentant le produit des cotisations.

Il est aussi urgent de revenir sur les milliards de cadeaux au patronat, notamment les exonérations et exemptions de cotisations qui font perdre des recettes considérables au système solidaire de Sécurité sociale.

En plus de l'abrogation de la réforme 2023, la seule réforme nécessaire est celle du financement de notre retraite par répartition (et à prestation définie), puisque les gouvernements précédents ont baissé les droits tout en maintenant le système en léger déséquilibre pour mieux préparer l'attaque suivante.

Tout.es les candidat.es en 2027 qui se risqueront à une nouvelle réforme régressive sur les retraites s'y casseront les dents : la CGT y veillera !

Montreuil, le 10 juin 2026